

## Publik - Development #9053

### Faire d'un contact créé par agent un véritable compte utilisateur

19 novembre 2015 18:43 - Brice Mallet

<b>Statut:</b>	Fermé	<b>Début:</b>	19 novembre 2015
<b>Priorité:</b>	Normal	<b>Echéance:</b>	
<b>Assigné à:</b>		<b>% réalisé:</b>	0%
<b>Catégorie:</b>		<b>Temps estimé:</b>	0:00 heure
<b>Version cible:</b>		<b>Club:</b>	Non
<b>Patch proposed:</b>	Non		
<b>Planning:</b>	Non		

#### Description

Du fait de la possibilité de créer un contact par un agent (via les écrans multicanal), il y aura des utilisateurs créés sans login, ni mél. Exemple : <https://connexion-alfortville.test.entrouvert.org/manage/users/55/>

Afin d'éviter des doublons et de permettre à la personne d'accéder à son compte ultérieurement, il serait utile de pouvoir renseigner un courriel sur la fiche contact. A la création de la fiche contact, un mél serait automatiquement envoyé à l'adresse électronique renseignée encourageant la personne à compléter son compte et surtout se choisir un mot de passe pour un accès ultérieur.

Si la personne n'a pas de courriel, il pourrait être envisagé que l'agent saisisse un identifiant et un mot de passe, communiqués à l'usager, l'usager pouvant alors accéder à son compte ultérieurement ; idéalement à la première connexion, l'usager est obligé de changer son mot de passe.

#### Historique

##### #1 - 20 novembre 2015 08:23 - Pierre Cros

Je n'y pense que maintenant alors qu'on en a discuté hier : je ne pense pas qu'on puisse créer un compte sans email et ça a de toute façon un intérêt limité. On pourrait dire "pas d'email ? Hop, code de suivi uniquement).

##### #2 - 20 novembre 2015 14:43 - Brice Mallet

"je ne pense pas qu'on puisse créer un compte sans email"

Si depuis l'ajout de la fonctionnalité créer un contact dans les écrans multi-canal, la preuve: <https://connexion-alfortville.test.entrouvert.org/manage/users/55/>

"ça a de toute façon un intérêt limité"

non je ne crois pas, c'est un élément essentiel de la vision multicanal, d'Alfortville en tout cas : il est envisageable qu'un usager n'utilise la plateforme GRU que par l'intermédiaire d'un agent, au guichet ou au téléphone, il faut pouvoir suivre ses demandes.

##### #4 - 08 février 2016 13:15 - Frédéric Péters

- Statut changé de Nouveau à Résolu (à déployer)

(sync du statut avec #9496)

##### #5 - 18 mai 2019 22:19 - Frédéric Péters

- Statut changé de Résolu (à déployer) à Fermé